

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE
N° 97.00.620.013.0 DU 28 JUILLET 1997

Pont-basculer MILLIER,
types HEC et ELEC

- DELIVRE PAR :** sous-direction de la métrologie (organisme notifié n° 0171), 22, rue Monge, 75005 Paris (France).
- EN APPLICATION :** du décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié, relatif aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique et de l'arrêté du 22 juin 1992 modifié, relatif aux procédures d'attestation de la conformité des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit français la directive 90/384/C.E.E. du 20 juin 1990 modifiée par la directive 93/68/C.E.E. du 22 juillet 1993.
- DELIVRE A :** Société MILLIER, 15, rue du Dauphiné, 69800 Saint Priest (France).
- CONCERNANT :** un instrument de pesage à fonctionnement non automatique (pont-basculer), électronique, à équilibre automatique, avec ou sans leviers, à indication numérique, à une seule étendue de mesure et à une seule valeur d'échelon.
- CARACTERISTIQUES :**
- | | |
|-------------------------------------|---|
| Classe de précision : | III ou IIII |
| Portée maximale (Max) : | $15 \text{ t} \leq \text{Max} \leq 60 \text{ t}$ |
| Echelon (e) : | $e \geq 10 \text{ kg}$ |
| Nombre (n) d'échelons : | $n \leq 3\ 000$ pour les instruments de classe III
$n \leq 1\ 000$ pour les instruments de classe IIII |
| Effet maximal soustractif de tare : | $T = - \text{Max}$ |
| Température de fonctionnement : | $- 10 \text{ °C} / + 40 \text{ °C}$. |
- VALABLE JUSQU'AU :** 28 juillet 2007.

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 9 pages.

Tous les plans, schémas (n°s 6437-1 à 5) et notices sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence de dossier DA 24.530.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J.F. MAGANA

NOTICE DESCRIPTIVE

Pont-basculé MILLIER,
type HEC et ELEC**1 - NOM ET TYPE DE L'INSTRUMENT**

Instrument de pesage électronique à fonctionnement non automatique : pont-basculé MILLIER types HEC et ELEC.

2 - DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT

Toutes les propriétés de cet instrument, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la législation en vigueur et aux dispositions de la norme européenne EN 45501:1992/ AC:1993 qui est prise comme référentiel.

Le pont-basculé MILLIER comporte :

2.1. Un dispositif récepteur de charge :

Le dispositif récepteur de charge des ponts-basculés MILLIER type HEC et ELEC peut être installé soit en fosse, soit sur le sol.

Il est constitué d'un tablier comportant soit une charpente métallique associée à une dalle en béton armé, soit une charpente métallique sur laquelle reposent des panneaux métalliques ou en béton.

2.1.1. Le type HEC :

Il possède un dispositif transmetteur de charge mécanique avec une chaîne de leviers réducteurs de charge, qui aboutit à la cellule de pesée.

Ses dimensions sont les suivantes :

- Longueur (L) : $6 \text{ m} \leq L \leq 20 \text{ m}$
- Largeur (l) : $l \leq 3,5 \text{ m}$
- Epaisseur (E) : $300 \text{ mm} \leq E \leq 800 \text{ mm}$.

On peut consulter le schéma d'ensemble n° 6437-1 à la page 78.

2.1.2. Le type ELEC :

Ce dispositif récepteur de charge repose sur 4 points d'appui dans la version ELEC 4, ou sur 6 points d'appui dans la version ELEC 6 ; ses dimensions sont les suivantes :

- Longueur (L) : $6 \text{ m} \leq L \leq 20 \text{ m}$
- Largeur (l) : $l \leq 3,5 \text{ m}$
- Epaisseur (E) : $300 \text{ mm} \leq E \leq 800 \text{ mm}$.

On peut consulter les schémas d'ensemble n° 6437-2 à la page 79.

2.2. Une cellule de pesée :

Composée d'un capteur de flexion n° 1 ou 2 (voir tableau du § 3) pour le type HEC et de quatre ou six capteurs, n°s 3, 4 ou 5 (cf § 3), de compression pour le type ELEC (versions ELEC 4 ou ELEC 6).

2.3. Un dispositif indicateur :

Fabricant : MILLIER

Type : OPS

Référence du certificat d'essai : SDM n° 97.05 du 30 mai 1997.

Les caractéristiques de ce dispositif indicateur sont décrites dans le certificat d'essai cité ci-dessus. Ce dispositif indicateur est muni d'interfaces de type protégé, permettant la connexion de dispositifs périphériques.

2.4. Fonctions disponibles :

- un dispositif de mise à zéro initiale,
- un dispositif semi-automatique de mise à zéro,
- un dispositif de maintien du zéro (optionnel),
- un dispositif indicateur de zéro,
- un dispositif semi-automatique d'équilibrage de la tare d'effet soustractif (optionnel),
- un dispositif semi-automatique de pesage de la tare (OPS 200),
- un dispositif de prédétermination de la tare (OPS 200),
- un dispositif indicateur de mise en œuvre du dispositif de tare,

- un dispositif de rappel temporaire de la valeur brute,
- un deuxième dispositif d'indications primaires ou secondaires (OPS 200),
- un dispositif indicateur de tare pesée (OPS 200),
- un dispositif indicateur de tare prédéterminée (OPS 200),
- un dispositif de commande d'impression (optionnel),
- un dispositif de rappel immédiat de la valeur nette, à partir de la valeur brute affichée.

3 - DONNEES TECHNIQUES

3.1. Les cellules de pesées :

Celles pouvant être utilisées doivent être choisies parmi les suivantes :

N°	Fabricant	Type	N° de certificat
1	HBM	Z6C flexion	NMi n° T 2207
2	REVERE	SHBxR flexion	NMi n° TC 2508
3	HBM	C 16.. compression	PTB n° D09-95.28
4	REVERE	CSP-M compression	SDM n° C 9502
5	SCHENCK	RT.K.. compression	PTB n° D09-95.17

Les schémas de montage des capteurs sont présentés en page 7/9.

3.2. Listes des plans des dispositifs récepteurs de charge :

3.2.1. Pont-basculé MILLIER type HEC :

- n° E 389 F 534
- n° 44 476
- n° E 389 F 425
- n° E 389 F 478.

3.2.2. Pont-basculé MILLIER type ELEC, version ELEC 4 :

- n° E 389 F 621
- n° 44 149
- n° 42 314

- n° 43 069
- n° 44 075
- n° 44 216.

3.2.3. Pont-basculé MILLIER type ELEC, version ELEC 6 :

- n° 44 439
- n° 44 080
- n° 44 247.

3.3. Boîtier de raccordement :

Dans le cas d'une cellule de pesée constituée de plusieurs capteurs, le boîtier de raccordement utilisé est celui figurant sur le schéma n° 6437-4 en page 81.

4 - DISPOSITIFS PERIPHERIQUES ET INTERFACES

Divers dispositifs périphériques peuvent être connectés aux instruments objets du présent certificat. Ces dispositifs sont décrits par ailleurs dans le certificat d'essai SDM n° 97.05 du 30 mai 1997 relatif au dispositif indicateur MILLIER, type OPS.

5 - CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les caractéristiques métrologiques des instruments étant dépendantes de celles de leurs modules constitutifs, la preuve de la compatibilité du dispositif récepteur de charge, et du dispositif mesureur de charge utilisés doit être apportée par le fabricant lors de la vérification CE.

6 - INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des ponts-basculés MILLIER type HEC et ELEC comporte au moins :

- le nom de la Société MILLIER ou sa marque d'identification,
- la référence du type et le numéro de série de l'instrument,
- les caractéristiques métrologiques,
- la classe de précision,
- le numéro et la date du présent certificat d'approbation C.E. de type.

Cette plaque est disposée derrière une partie transparente de la face avant du dispositif indicateur. Toute tentative d'accès à cette plaque provoque le décollage de la face avant et détruit les contacts du clavier, rendant le dispositif indicateur inutilisable.

7 - EMPLACEMENT DES SCELLEMENTS

Les scellements du dispositif indicateur et du boîtier de raccordement électrique des cellules de pe-

sée, sont décrits dans le certificat d'essai SDM n° 97.05 du 30 mai 1997 ; ils sont constitués d'un fil perlé scellé par un plomb portant :

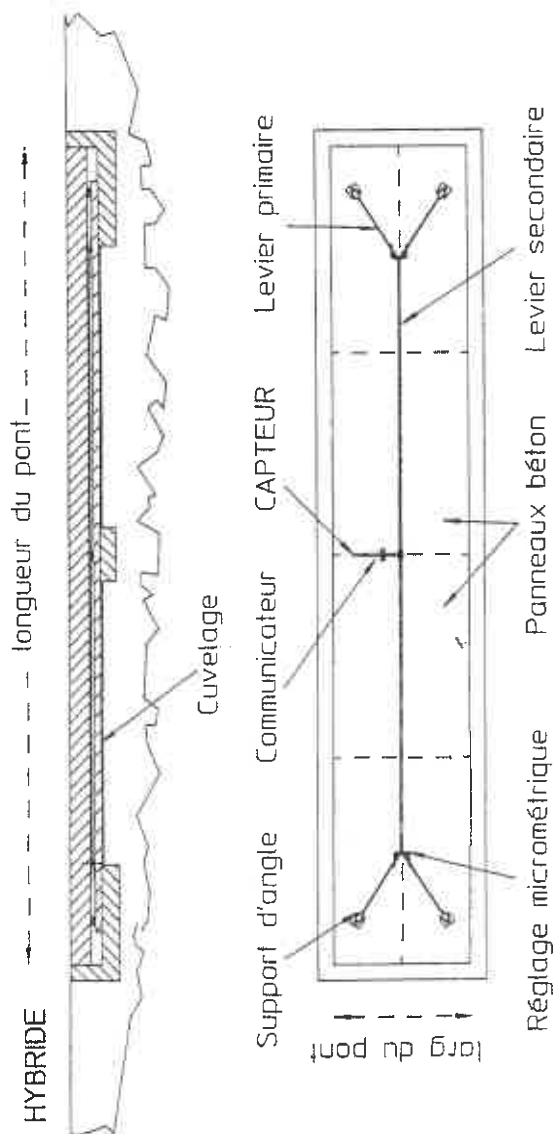
- soit la marque du constructeur stipulé dans un système qualité approuvé par un organisme notifié (annexe II point 2.3 de la directive 90/384/C.E.E. du 20 juin 1990 modifiée, art. 4 du décret n° 91.330 du 27 mars 1991 modifié).
- soit une marque légale dans un Etat membre de l'union européenne ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'espace économique européen.

■ N° 6437-1

PONT-BASCULE MILLIER, HEC ET ELEC

TABLIER
charpente + panneaux béton
ou métallique ou béton coulé

LONGUEURS : 6m à 20m
LARGEUR : ≤ 3.5m
HAUTEUR : 300mm à 800mm



■ N° 6437-2
PONT-BASCULE MILLIER, HEC ET ELEC

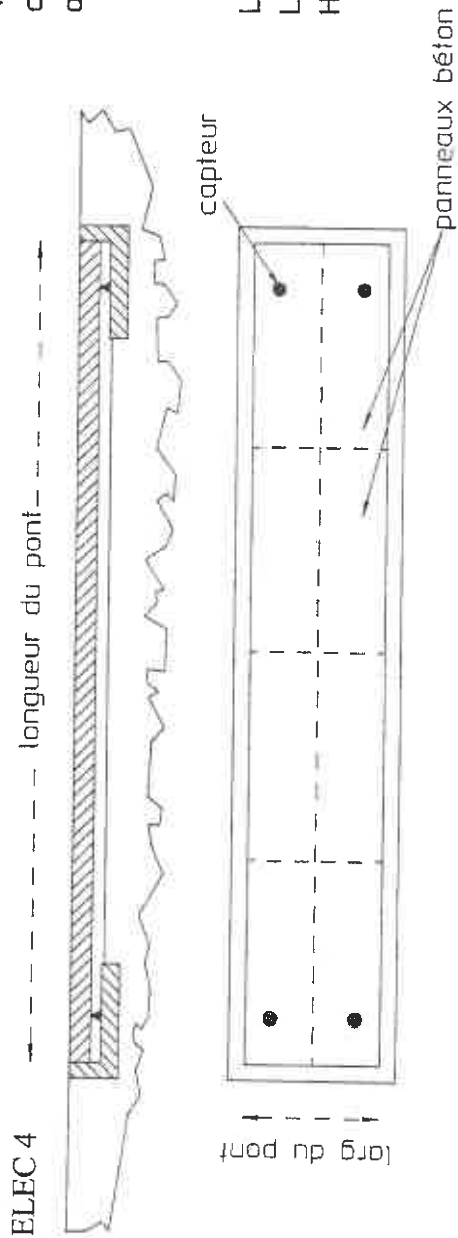
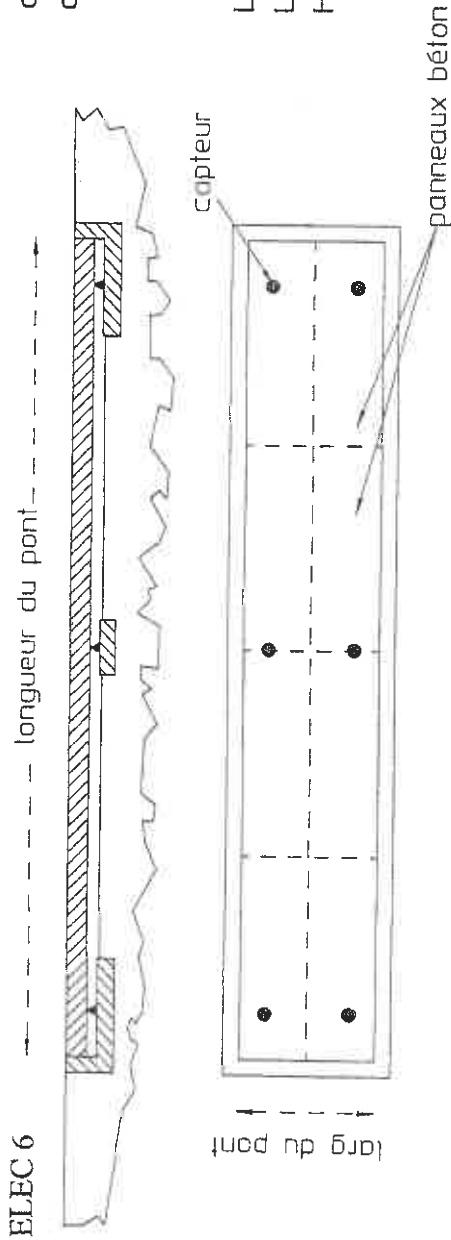
Pont-bascule ELEC

TABLIER
charpente + panneaux béton
ou métallique ou béton coulé

LONGUEURS : 6m à 20m
LARGEUR : $\leq 3.5m$
HAUTEUR : 300mm à 800mm

TABLIER
charpente + panneaux béton
ou métallique ou béton coulé

LONGUEURS : 6m à 20m
LARGEUR : $< 3.5m$
HAUTEUR : 300mm à 800mm



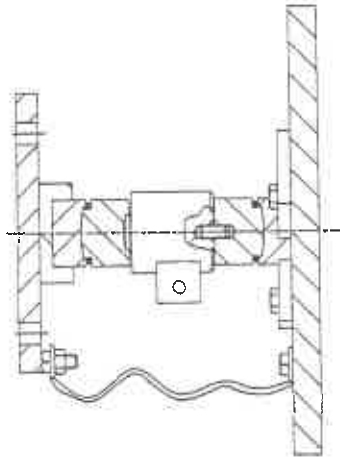


■ N° 6437-3

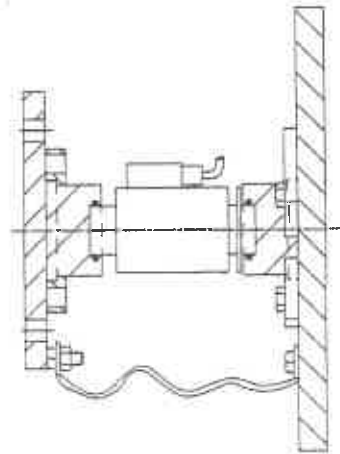
PONT-BASCULE MILLIER, HEC ET ELEC

Schéma de montage des capteurs

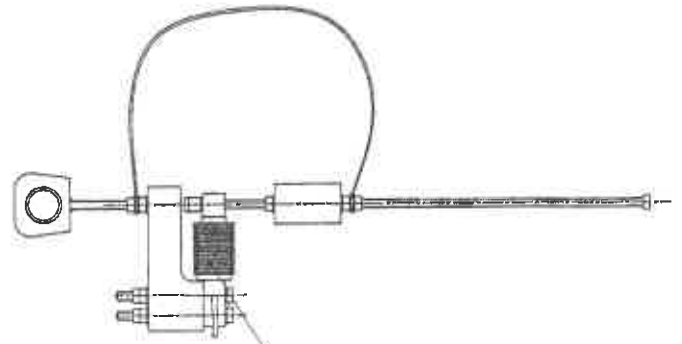
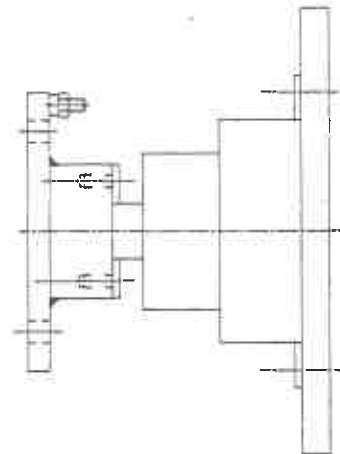
CAPTEUR REVERE



CAPTEUR HBM C16AC3



CAPTEUR SCHENCK RT

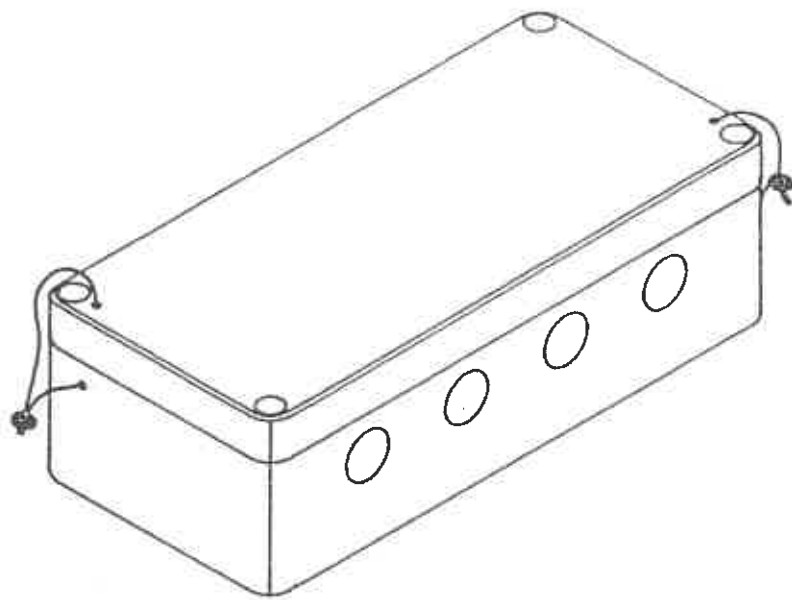


CAPTEUR FLEXION



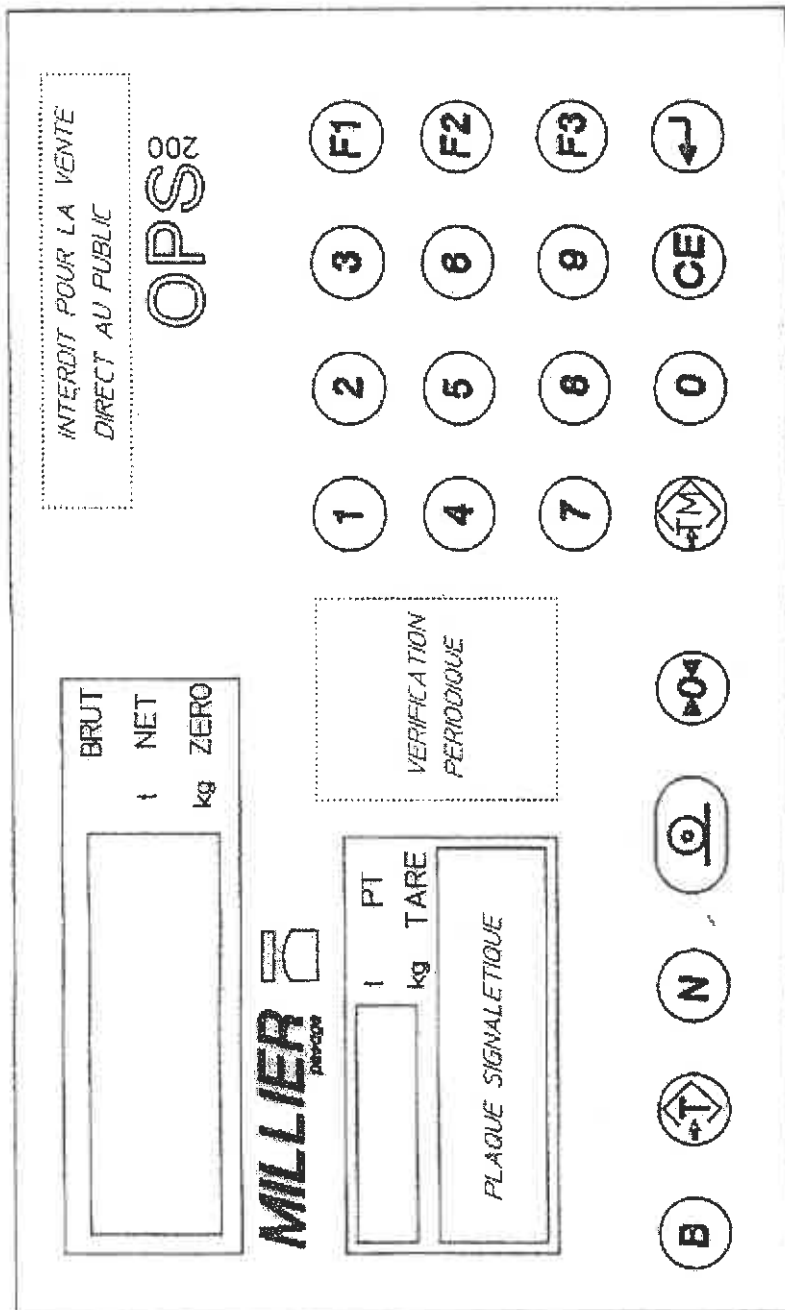
■ N° 6437-4
PONT-BASCULE MILLIER, HEC ET ELEC

Schéma du boîtier de raccordement



■ N° 6437-5
PONT-BASCULE MILLIER, HEC ET ELEC

Plaque d'identification et emplacement des marques de vérification



INTERDIT POUR LA VENTE
DIRECT AU PUBLIC

OPS⁰⁰²

M 0023

MODELE : PONT MILLIER TYPE ELEC
Serie N°:
Constructeur : MILLIER PESAGE
CERTIFICAT N° 97.00.620.XX du XXXXX/97
Max : kg Min : kg
e=d

CE97

PLAQUE SIGNALÉTIQUE

